



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public
à Metz, 64 avenue André Malraux

du lundi au jeudi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 17h
Le vendredi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés,
sur Rdv

Morhange, 2 rue du Pratel
Bureaux au 3^e étage
Tél. 03 87 66 12 30

Sarrebourg, 33 rue du Général De Gaulle
Tél. 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Economie, installation, diversification :

N. Ors : 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Sociétés :

C. Vendramelli : 03 87 66 12 38

Point Accueil Installation :

L. Soucat : 03 87 66 12 93

Agriculture biologique :

N. Ors : 03 87 66 04 41

Centre de Formalités des Entreprises :

Juridique, aménagement :

P. Teufel : 03 87 66 12 57

Elevage bovins lait et viande, ovins :

Tél. 03 87 66 12 46

Identification bovins, ovins, caprins :

A. Broquard : 03 87 66 12 46

Agronomie :

J. Beccherlé : 03 87 66 12 42

Environnement :

C. Mangel : 03 87 66 12 44

Mission de valorisation des boues/drainage :

A. Schrotzenberger : 03 87 66 01 43

Bâtiments :

M.J. Zimmermann : 03 87 66 12 30

Organisme indépendant des boues :

L. Zidar : 03 87 66 03 87

Service régional Form'agir :

Formation :

Tél. 03 83 93 34 93

formation@grandest.chambagri.fr

Apprentissage :

Tél. 0 800 67 00 68

apprentissage@grandest.chambagri.fr

Suivre les actualités
de la Chambre d'agriculture
www.moselle.chambre-agriculture.fr

L'ICT, un nouvel outil de pilotage pour le troupeau laitier



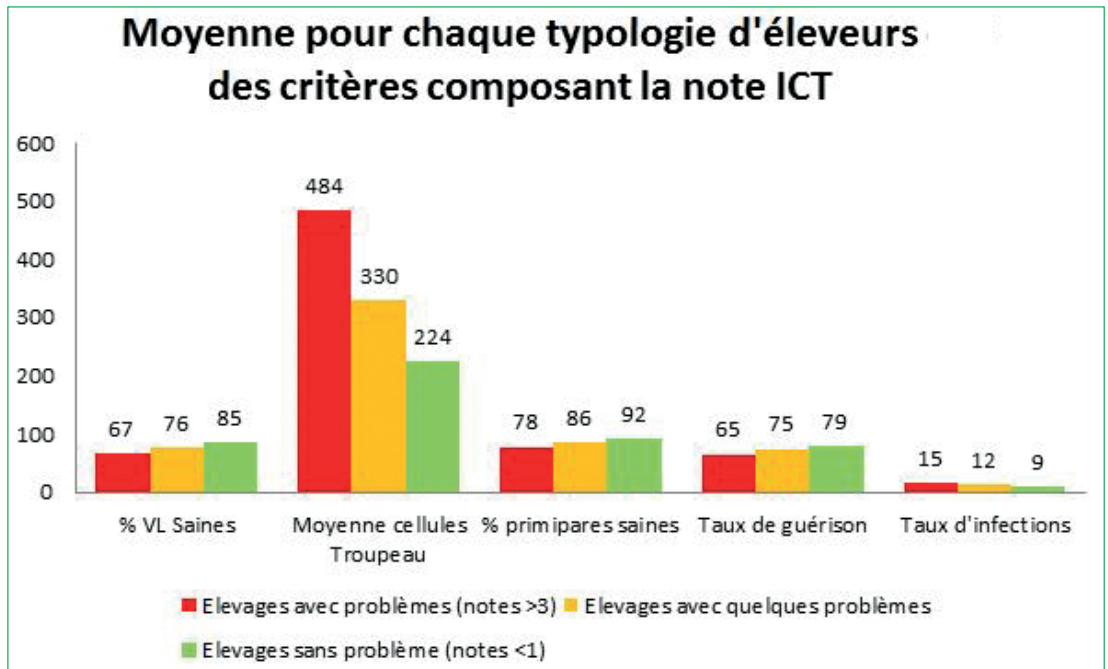
Depuis plusieurs années, les organismes de contrôle laitier de la zone 3CE (Haute-Marne, Lorraine et Alsace) constatent une dégradation progressive des taux cellulaires des élevages laitiers. Cela induit une perte de rentabilité dans ces exploitations : mammites, pertes de production (directes et indirectes), réformes précoces et plus nombreuses, frais sanitaires élevés, pénalités laiterie, impact sur le travail. À titre indicatif, le coût d'une mammite (pertes directes et indirectes) est estimé entre 250 et 300 €.

Fort de ce constat, le groupe d'experts «qualité du lait» 3CE a décidé de mettre en place un nouvel outil pour anticiper la hausse du taux cellulaire de votre troupeau et vous permettre d'améliorer les gains financiers de votre élevage. De cette réflexion est né l'ICT : l'Indicateur Cellule Troupeau.

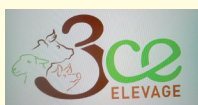
L'ICT est une combinaison de différents indicateurs de santé mammaire qui aboutit à une note globale de santé mamelle allant de 0 (saine) à 4 (dégradé).

Cet indicateur sera édité pour tous les éleveurs laitiers adhérents au contrôle de performances deux fois par an (fin printemps et fin automne).

La qualité du lait est notre



Les conseillers qualité du lait en Moselle



Xavier Pigeon
tél. 06 87 94 12 31
xavier.pigeon@moselle.chambagri.fr



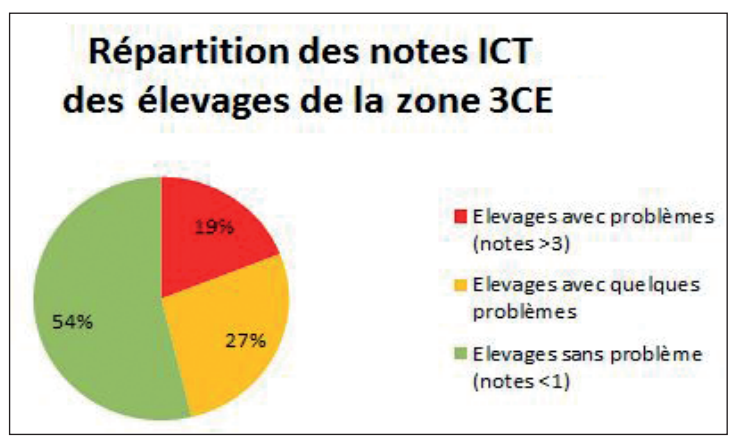
Laurent Comte
tél. 06 81 26 09 71
laurent.comte@moselle.chambagri.fr



cœur de métier et toute l'équipe, de l'agent de traite au conseiller d'élevage jusqu'à l'expert qualité du lait, est là pour vous accompagner.

Lors de la réception de votre note ICT, nous vous invitons à échanger avec votre conseiller élevage, ou si besoin avec l'expert qualité du lait, sur la situation de votre troupeau.

Xavier Pigeon et Laurent Comte, conseillers spécialisés



Témoignage de Laurent Comte, expert Qualité du Lait

Je souhaite vous faire partager un retour d'expériences d'une de mes interventions sur un GAEC familial, ayant fait appel à mes services en août car ils allaient entrer en suspension de collecte.

Les exploitants avaient changé leur organisation de travail suite à un problème de santé de l'un des associés. L'associé entretenant les logettes y consacrait 15 minutes contre 45 minutes auparavant.

Lors de mon tour d'élevage, c'est ce point qui m'a semblé déterminant dans la dégradation des résultats cellulaires du troupeau.

Nous avons établi un plan d'actions, accompagné de recommandations, que les éleveurs ont immédiatement mis en place.

En ayant suivi mes préconisations, les éleveurs ont constaté un effet bénéfique immédiat, passant de 12.300 € de pénalités annuelles à seulement 1.300 €, sur les cellules.

	Janvier à août	Septembre à décembre
Lait livré	669.000	272.000
Moyenne cellules laiterie	397.000	245.000
Pénalités laiterie	6.578 € (9,8 €/1.000 l)	395 € (1,5 €/1.000 l)
Mammites cliniques	4.940 € (19)	780 € (3)



Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
Tél. 03 87 66 12 45